

CONCOURS GRAFFITI EN MOUSSE

Bonjour à tous ! Dans l'optique de reverdir la cour de l'institut et de dynamiser la vie étudiante, la direction de l'IUGA souhaite organiser un concours de graffiti en mousse à réaliser sur les différents murs de l'IUGA. Il s'agit d'une forme de street art écologique à base de mousse végétale et de yaourt se développant naturellement sur les murs après application.



Source : article de Fabrice Renault, le 27 juin 2019 - mieux-vivre-autrement.com

Le concours est ouvert à tous, étudiants comme membres du personnel. Il portera sur le thème suivant : **Vivant-es**

Les règles pour participer sont les suivantes :

- Vous devez former un groupe **entre 2 et 5 personnes**.
- Vous devez choisir une zone parmi celles disponibles dans le pdf en lien avec ce mail. Aucun autre emplacement ne sera accepté.
- Si plusieurs groupes choisissent le même emplacement, la priorité sera donnée au groupe ayant fait la demande au plus tôt, et nous informerons rapidement le second d'en choisir un autre.
- La hauteur maximale du graffiti est de **2,4 mètres**, elle doit rester à **hauteur de bras**. Il est interdit d'utiliser un objet tel qu'un escabeau ou une chaise pour pouvoir accéder à des espaces supérieurs à cette limite.

Une fois fait, vous devez envoyer une présentation des membres du groupe + l'emplacement de mur choisi + une présentation de votre dessin (taille comprise) et de son rapport au thème ; le tout à l'adresse mail suivante : iuga-communication@univ-grenoble-alpes.fr objet : **concours graffiti**

**!\ Dossier complet à envoyer entre
le 27 février et le 2 mars minuit,
ni avant, ni après !**

Le jury qui se prononcera sur les dossiers se réunira le vendredi 3 mars.

Vous recevrez une validation par mail au plus tard le 7 mars 2023.

*Dès le 8, vous pourrez commencer le travail de dessin à la craie. Les ingrédients seront fournis par l'IUGA entre le 9 et le 10 mars. (les modalités seront transmises aux équipes sélectionnées). Une fois reçu, vous pourrez commencer à mettre en place votre œuvre **jusqu'au 25 avril 2023**. A cette date, chaque groupe devra présenter publiquement sa création et son lien avec le thème. S'en suivra une remise de lots et un moment festif entre les participants et le public.*

Pour ce qui est de la conception, l'IUGA s'engage à fournir la quantité de yaourts nécessaires à la conception de vos projets, mais **la mousse devra être récoltée par vos soins**. Pour plus d'information sur la conception de graffiti, nous vous invitons à consulter le lien suivant :

<https://www.slave2point0.com/2017/05/08/tutoriel-le-street-art-ecologique-graffiti-en-mousse/>

Bon courage à tous ! Soyez inventifs mais surtout amusez-vous !